

United Nations

**ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCIL**

Nations Unies RESTRICTED

**CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL**

E/CONF/POST/PC/W.16, Corr.1

23 December 1946

FRENCH

ORIGINAL : ENGLISH

CORRIGENDUM AU COMPTE RENDU DE LA SEPTIEME

REUNION DES EXPERTS POSTAUX (DOCUMENT E/CONF/POST/PC/W.16)

Modifier, page 1, l'avant-dernière phrase des remarques du Président,
qui doit se lire comme suit :

"Il déclare que le Comité pourrait étudier, mercredi prochain,
les amendements proposés par le Secrétariat à la Convention de
l'Union postale, mais il estime que c'est aux Membres de l'Union
qu'il appartient de proposer, lors du Congrès de Paris, toutes
modifications importantes à apporter au texte de la Convention."

